



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N° Vœu

SÉANCE N° 523 DU 26 SEPTEMBRE 2023

Vœu du Conseil Municipal du 26 septembre 2023 adressé à Madame Borne, Première Ministre, Monsieur Darmanin, Ministre de l'Intérieur et Monsieur Attal, Ministre de l'Éducation Nationale

À la date mentionnée ci-dessus, le Conseil municipal, légalement convoqué le 19 septembre 2023, conformément au code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, à dix-huit heures zéro minute, dans la salle de l'Hôtel de Ville de Laval, sous la Présidence de Monsieur Florian Bercault, maire.

Étaient présents

Florian Bercault, maire, Bruno Bertier, Isabelle Eymon, Georges Poirier, Marjorie François, Patrice Morin, Marie-Laure Le Mée Clavreul, Camille Pétron, Antoine Caplan, Christine Droguet, Geoffrey Begon, Céline Loiseau, adjoints, Béatrice Ferron, Michel Neveu, Marie Boisgontier, Solange Bruneau, Éric Paris, Georges Hoyaux, Catherine Roy, Jonathan Guilemin (à partir de 19 h 09), Guillaume Agostino, Kamel Ogbi, Paul Le Gal-Huamé, James Charbonnier, Chantal Grandière, Pierrick Guesné (jusqu'à 20 h 34), Samia Soultani, Vincent d'Agostino et Lucile Perin, conseillers municipaux.

Étaient représentés

Bruno Flécharde a donné pouvoir à Marie Boisgontier, Geneviève Pham-Sigmann a donné pouvoir à Isabelle Eymon, Laurent Paviot a donné pouvoir à Bruno Bertier, Nadège Davoust a donné pouvoir à Geoffrey Begon, Caroline Garnier a donné pouvoir à Georges Poirier, Sébastien Buron a donné pouvoir à Christine Droguet, Jonathan Guilemin a donné pouvoir à Kamel Ogbi (jusqu'à 19 h 09), Rihaoui Chanfi a donné pouvoir à Guillaume Agostino, Ludivine Leduc a donné pouvoir à Marie-Laure Le Mée Clavreul, Noémie Coquereau a donné pouvoir à Patrice Morin, Lucie Chauvelier a donné pouvoir à Céline Loiseau, Didier Pillon a donné pouvoir à Chantal Grandière, Marie-Cécile Clavreul a donné pouvoir à Samia Soultani, Pierrick Guesné a donné pouvoir à Vincent d'Agostino (à partir de 20 h 34) et Henri Renié a donné pouvoir à Lucile Perin.

Était absente

Gwendoline Galou, conseillère municipale.

Georges Poirier et Lucile Perin sont désignés secrétaires.

Liste des délibérations affichée et mise en ligne le : 28 septembre 2023

**Vœu du conseil municipal
du 26 septembre 2023
Adressé à Madame Borne, Première ministre,
Monsieur Darmanin, Ministre de l'Intérieur et
Monsieur Attal, Ministre de l'Éducation nationale**

Le 29 juin dernier, dans la nuit, la Ville de Laval a connu des événements d'une grande violence, traumatisant les habitants des quartiers de Saint-Nicolas et des Fourches.

Les dégâts sont impressionnants : un restaurant Mc Donald entièrement détruit, de nombreuses voitures incendiées, plusieurs magasins et associations pillés, brûlés, ou vandalisés. Aux Fourches, les émeutiers s'en sont pris entre autres à un accueil de loisirs.

Quelques semaines après ces événements, alors que la ville a retrouvé son calme, alors que les quartiers ont vu s'organiser de multiples activités pendant l'été avec un succès non démenti, l'heure est à la mobilisation de tous pour éviter que ces troubles ne se reproduisent.

La Ville de Laval se dote d'une stratégie de prévention de la délinquance qui :

- accompagne le renforcement programmé des moyens de police municipale (équipements et effectifs), avec un objectif de doublement des effectifs à horizon 2026
- anime une réflexion partagée des partenaires institutionnels et associatifs pour construire des réponses nouvelles et plus efficaces (modernisation de la vidéo protection)
- expérimente des nouvelles coopérations, ville / parquet / police pour amplifier les effets de chacun dans le continuum de sécurité.

Cependant, à travers ses prérogatives propres la ville ne pourra pas construire toutes les réponses qui doivent être globales et d'ampleur.

Chacun doit prendre sa part. Nous attendons un signal fort et nous sommes prêts à ouvrir avec l'État une actualisation du NPNRU pour intégrer le quartier des Fourches par exemple.

Dès à présent, pour nous, élu.es du conseil municipal de Laval, la priorité doit être l'humain et le renforcement des moyens en faveur des quartiers :

- Il faut renforcer l'autorité sous toutes ses formes par un retour de la police de proximité et des effectifs supplémentaires. **Nous demandons que les effectifs de police nationale soit renforcés et que des actions fortes soit menées notamment pour lutter contre les effets néfastes, des trafics de stupéfiants dans les quartiers.** L'organisation du trafic évolue, exposant de plus en plus des villes moyennes comme Laval jusque-là relativement épargnées. La force publique doit s'adapter à cette nouvelle donne.
- il faut renforcer les moyens de prévention (la médiation de rue, l'accompagnement à la parentalité, une réussite éducative dans ces quartiers, la lutte contre les discriminations et le déclassement des habitants). **Nous demandons le classement en REP+ de l'école Charles Perrault afin de reconnaître le travail conséquent qui doit être mené par la communauté éducative et l'accompagnement nécessaire en moyens renforcés.**

L'insécurité est une injustice supplémentaire subie par les habitants des quartiers, nous devons agir.

Le vœu est adopté à l'unanimité.

Le maire

Signé : Florian Bercault